



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
9 avril 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement
Deuxième session
Genève, 24 et 25 mars 2010

**Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sur les
produits de base et le développement sur sa deuxième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 24 et 25 mars 2010

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président.....	2
A. Synthèse.....	2
B. Évolution des marchés des produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés – situation actuelle et perspectives: produits de base agricoles.....	2
C. Évolution des marchés de produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés – situation actuelle et perspectives: pétrole et gaz, minerais et métaux.....	4
D. Recensement et examen des possibilités de diversification de l'approvisionnement énergétique, y compris au moyen de sources d'énergie renouvelables, tout en gardant présente à l'esprit la nécessité pour les pays d'assurer un juste équilibre entre sécurité alimentaire et besoins énergétiques.....	6
E. Politiques d'investissement et politiques financières permettant d'avoir accès à des ressources financières aux fins d'un développement fondé sur les produits de base, s'agissant notamment de l'aide publique au développement, de l'aide au commerce et d'autres mécanismes.....	8
F. Politiques et instruments liés au commerce et leur utilité pour résoudre les problèmes relatifs aux produits de base (Accord d'Accra, par. 93).....	11
II. Questions d'organisation.....	13
A. Élection du Bureau.....	13
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.....	13
C. Résultat de la session.....	14
D. Adoption du rapport de la réunion.....	14
Annexe	
Participation.....	15

I. Résumé du Président

A. Synthèse

1. La séance d'ouverture de la deuxième session d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a examiné des questions clefs en rapports avec l'évolution des marchés de produits de base et les problèmes qui en découlent. Elle a examiné la question de la diversification des sources d'énergie, comment utiliser les politiques et instruments en rapport avec le commerce pour résoudre les problèmes liés aux produits de base, et de quelle façon les politiques d'investissement et financières pourraient faciliter l'accès aux ressources financières pour un développement fondé sur les produits de base.

2. Dans son discours d'ouverture, l'administrateur chargé de la CNUCED a souligné la nécessité d'étudier avec soin la récente crise financière mondiale et ses conséquences pour les produits de base, en s'intéressant plus particulièrement aux pays en développement tributaires de ces produits et dont l'économie n'est pas diversifiée. La volatilité des cours et la détérioration des termes et de l'échange ont, notamment, provoqué une crise de la dette et une insécurité alimentaire dans ces pays.

3. L'administrateur en charge de la CNUCED a également mis l'accent sur l'idée selon laquelle le cycle de hausse et de baisse des cours avait peut-être été exacerbé par la crise financière mondiale. Il a fait référence à des études réalisées par la CNUCED et par des universitaires montrant que la forte hausse des cours pouvait être imputée à des facteurs non fondamentaux, notamment la «financialisation» des marchés.

4. Les participants ont été vivement encouragés à examiner toutes les questions soulevées dans les documents préparés pour la réunion ainsi que les mesures proposées pour y répondre.

B. Évolution des marchés des produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés – situation actuelle et perspectives: produits de base agricoles

5. Au milieu de l'année 2008, les cours des produits de base avaient atteint leur plus haut niveau en trente ans. Toutefois, à la suite de la crise financière mondiale survenue un peu plus tard dans l'année, ils ont fortement chuté jusqu'au début de 2009. Au second semestre de 2009, ils étaient repartis à la hausse, mais restaient très nettement inférieurs aux records enregistrés en 2008. Ces très fortes fluctuations sont le dernier exemple du cycle de hausse et de baisse des cours sur les marchés des produits de base.

6. Si, pour les experts, les cours des produits de base agricoles étaient principalement déterminés par des facteurs fondamentaux (tels que les mauvaises récoltes en Australie et la baisse de la production en Europe), un certain nombre d'autres facteurs avaient contribué à la volatilité des marchés ces dernières années, en particulier:

- a) La spéculation;
- b) Le manque d'investissements dans le secteur depuis vingt ans, les contraintes du côté de l'offre et les répercussions des changements climatiques;
- c) L'abandon de la production de céréales alimentaires au profit, par exemple, de la production de bioéthanol.

1. La spéculation

7. Les experts ont fait observer que la volatilité des cours des denrées alimentaires avait été, d'une manière générale, plus faible au cours des vingt dernières années que pendant les années 70 et 80. Elle avait toutefois augmenté dans le cas des céréales et des huiles végétales, peut-être en raison d'une diminution des stocks et/ou de l'utilisation des céréales alimentaires pour produire des biocarburants compte tenu de la hausse des cours des combustibles fossiles. Les experts ont observé que la volatilité des cours de produits comme le riz et la viande de bœuf avait été très élevée en 2008, mais qu'il s'était agi d'un phénomène temporaire lié à la prise de positions spéculatives. Certains participants ont estimé que l'on pourrait réglementer les activités spéculatives, mais d'autres ont fait observer que la spéculation assurait la liquidité du marché et que les spéculateurs étaient essentiels à la fixation des prix et au bon fonctionnement des mécanismes de couverture.

8. Des experts ont observé que la volatilité avait peut-être été accentuée par certaines mesures à court terme, telles que l'imposition de droits de douane et l'interdiction des exportations. Un expert a appelé l'attention sur la nécessité d'adopter des mécanismes financiers visant à faciliter la mise en place de filets de protection sociale dans les pays en développement tributaires des exportations de produits de base. Les très fortes fluctuations des cours gênaient la capacité de ces pays à planifier et à mettre en œuvre leurs stratégies de développement, y compris les programmes dans les domaines de la santé, de l'action sociale et de l'éducation.

2. Manque d'investissement, contraintes du côté de l'offre et changements climatiques

9. Les experts ont insisté sur le sous-investissement dans l'agriculture au cours des vingt dernières années. D'après les estimations, ils représenteraient actuellement environ 0,2 % du total des flux d'investissements étrangers directs. Combinée aux obstacles du côté de l'offre, cette insuffisance limitait la capacité de réaction face à une augmentation de la demande, ce qui accentuait la volatilité des cours. Les participants ont fait observer qu'une hausse sensible des investissements dans l'agriculture était indispensable pour éliminer la pauvreté et la faim d'ici à 2015 et remédier aux faiblesses du côté de l'offre. Cela nécessitera cependant de revoir l'architecture mondiale dans le domaine des produits de base ainsi que les accords internationaux en la matière. Il a été demandé aux organisations internationales d'évaluer dans quelles mesures les nouvelles tendances, telles que la très forte augmentation des investissements étrangers directs et l'acquisition de terres par des fonds souverains ou des gouvernements cherchant à préserver la sécurité alimentaire de leur population au détriment des populations des pays hôtes pouvaient contribuer au développement. Parmi les autres propositions formulées, on peut citer la nécessité d'encourager les mesures de soutien intérieur n'ayant pas d'effet de distorsion, le développement des programmes nationaux dans le domaine agricole et la coopération économique régionale. Les changements climatiques et les contraintes sur les ressources, en particulier l'eau, avaient peut-être également une influence sur les fluctuations des cours. Les participants ont vivement engagé la CNUCED à réaliser une analyse approfondie des répercussions des changements climatiques sur la production agricole afin d'identifier les solutions à apporter.

3. Utilisation de céréales alimentaires pour la production de biocarburants

10. Les experts ont exprimé des opinions divergentes au sujet de l'importance de l'impact de la demande de bioéthanol sur les cours des produits de base agricoles, leurs estimations étant comprises dans une fourchette de 10 à 30 % de la hausse totale.

11. Au cours du débat qui a suivi, la plupart des participants ont considéré que les subventions à la production de produits de base agricoles (par exemple le coton), versées par les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques

(OCDE), exerçaient des pressions à la baisse sur les cours internationaux et décourageaient par conséquent les investissements. Les experts ont également observé que le décalage de la réponse de l'offre (dans le cas présent à une chute de la demande) avait peut-être également accentué la baisse des cours. Ils ont noté que la demande pouvait être soutenue par un ensemble de mesures, telles que celles mises en œuvre par les pays de l'OCDE et par certaines économies émergentes, comme la Chine et l'Inde. En particulier, ils ont estimé que le train de mesures adopté par la Chine était un facteur clef de la reprise de la demande depuis le deuxième trimestre de 2009, principalement de la demande de minerais et de métaux.

C. Évolution des marchés de produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés – situation actuelle et perspectives: pétrole et gaz, minerais et métaux

1. Pétrole et gaz

12. Les cours du brut avaient été multipliés par 15 entre 1999 et 2008. Après avoir atteint le niveau record de 147 dollars à la mi-2008, le cours du baril de pétrole était revenu aux environs de 30 dollars à la fin de 2008, et s'était maintenu à ce niveau pendant l'essentiel du premier trimestre de 2009 avant de remonter pour se stabiliser aux environs de 80 dollars.

13. Les experts ont observé que la chute des cours du pétrole après le record de la mi-2008 s'expliquait par un ensemble de facteurs: le dénouement des positions spéculatives, une forte réduction de la demande due à la crise financière et économique et l'accès plus limité au financement du développement. Le marché mondial du pétrole présentait trois grandes tendances:

a) Le déplacement de la demande des pays développés vers les pays émergents;

b) L'influence croissante de la spéculation;

c) Des liens de plus en plus étroits avec d'autres marchés, tels que les marchés des produits agricoles et les marchés financiers (c'est-à-dire que le pétrole devenait une «classe d'actifs»).

14. S'agissant du déplacement de la demande, les experts ont observé que la hausse des cours enregistrée en 2009 s'expliquait pour partie par la reprise de la demande de la Chine et de l'Inde, qui compensait la forte baisse de la demande des pays de l'OCDE.

15. Pour ce qui était de l'influence de la spéculation sur les marchés à terme et les marchés de produits dérivés, si le nombre de contrats échangés quotidiennement sur les marchés réglementés (bourses) et de gré à gré (y compris les contrats sur produits dérivés) pouvait atteindre 11 milliards de barils, la demande physique journalière pour répondre à la consommation «réelle» (c'est-à-dire aux utilisations industrielles, commerciales et domestiques) n'était que de 85 millions de barils¹. La différence entre le volume des transactions sur papier et la consommation effective était donc considérable. Les participants ont suggéré que la spéculation amplifiait les volumes faisant l'objet de transactions et augmentait la volatilité. Certains experts ont toutefois fait observer que la volatilité des cours était moins grande dans le cas des produits de base échangés sur un marché réglementé que des produits de base qui ne faisaient pas l'objet d'un tel marché.

¹ D'après l'Agence internationale de l'énergie, la demande mondiale de pétrole devrait diminuer en 2009 et s'établir à 84,9 millions de barils par jour.

16. Les experts ont noté le rôle joué par des intervenants non commerciaux (c'est-à-dire qui ne s'intéressaient pas aux produits de base sous-jacents) et ont soulevé la question d'une réglementation et d'une régulation plus strictes des activités spéculatives. Il a toutefois été fait observer que les spéculateurs contribuaient à la liquidité du marché, ce qui était souhaitable à des fins de couverture.

17. S'agissant de l'interconnexion croissante entre marché du pétrole et autres marchés, il a été fait observer qu'elle s'était notamment traduite par le fait qu'il était désormais plus difficile de trouver un consensus sur les cours à long terme et que cela avait peut-être accentué la volatilité. Certains participants ont observé que les fortes fluctuations des monnaies avaient également eu des répercussions sur les cours du pétrole.

2. Minerais et métaux

18. Début 2008 les marchés étaient au plus haut, les investissements dans les activités extractives étaient en expansion et les bénéfices avaient atteint des niveaux records. Toutefois, à la fin de l'année, les prix avaient chuté, des réductions de production étaient devenues nécessaires et certaines mines ont été fermées. Comme pour d'autres produits de base, les cours avaient légèrement remonté à la mi-2009.

19. Au cours du débat, les participants ont identifié un certain nombre de problèmes liés à l'évolution de la structure de la demande à court terme et à moyen terme, à savoir comment:

- a) Évaluer et développer les capacités de production;
- b) Assurer la transparence et l'efficacité sur les marchés de façon à réduire la volatilité et à contribuer à la détermination des cours;
- c) Éviter le «syndrome hollandais» et lutter contre la «malédiction des ressources».

3. Évaluer et développer les capacités de production

20. Les experts ont observé que la production de certains métaux non ferreux (cuivre, plomb, nickel et zinc), s'était déplacée au cours des cinquante dernières années d'Europe vers l'Amérique du Nord, l'Asie et l'Amérique latine et, dans une moindre mesure, l'Afrique. De nouvelles tendances y compris le recyclage représentaient dans certains pays jusqu'à 80 % de la production. L'amélioration des technologies de remise en état des mines ainsi que des techniques d'extraction, qui permettaient d'exploiter des minerais à plus faible teneur, avaient un impact positif sur la production à long terme. Toutefois, cet accroissement de production risquait d'être compensé par la réduction des budgets d'exploration, la plus importante observée depuis vingt ans, qui pourrait se traduire par une diminution de la production à moyen terme.

21. La consommation s'était également déplacée d'Amérique vers l'Asie, la Chine étant désormais le premier consommateur au monde. Les experts ont observé que l'évolution de la structure de production et de consommation avait provoqué d'importantes modifications des termes de l'échange et de la structure des investissements.

22. Les cours des métaux, comme ceux d'autres produits de base, avaient été fortement volatils. Si cette volatilité pouvait s'expliquer par la réaction face aux incertitudes du marché d'autres facteurs, tels que la demande de la Chine, la forte baisse des investissements et, surtout, la spéculation figuraient au nombre des causes sous-jacentes des mouvements récents des cours sur le marché des minerais et des métaux.

4. **Transparence du marché**

23. Les participants ont insisté sur l'importance qu'il y avait à encourager la transparence du marché de façon à réduire la volatilité ainsi qu'à introduire des mesures visant à réguler la spéculation, responsable pour partie du niveau élevé et de la volatilité des cours. Des données exactes étaient indispensables à la prise de décisions et à cet égard la CNUCED a été exhortée à appliquer une résolution adoptée par la treizième Conférence sur le pétrole et le gaz, en Afrique tenue en novembre 2009, proposant qu'elle coordonne et facilite la mise en œuvre de la Bourse d'informations sur les ressources naturelles, plateforme interactive d'échange d'informations organisées, normalisées et exhaustives géophysiques et autres liées à l'exploitation, à la transformation et à la commercialisation des ressources naturelles.

5. **Le «syndrome hollandais» et la «malédiction des ressources»**

24. La réduction de la vulnérabilité au syndrome hollandais, entre autres, permettrait de lutter contre la malédiction des ressources, principalement due à la recherche de rentes et à l'existence de formes non représentatives de gouvernance.

25. Les participants ont observé qu'il importait d'établir une distinction entre le secteur agricole et le secteur extractif lors de la recherche de solutions face aux risques de syndrome hollandais. Ces solutions pourraient consister à concevoir et à mettre en œuvre des politiques macroéconomiques saines, comme ce fut le cas au Botswana, au Chili et en Norvège.

26. S'agissant de la malédiction des ressources qui frappait certains pays, l'attention a été appelée sur la nécessité d'assurer un partage équitable des bénéfices entre investisseurs et État hôte, et entre État hôte et communautés locales. De nombreux pays producteurs étaient victimes de cette malédiction (c'est-à-dire que l'existence de ressources naturelles n'a pas contribué à la croissance économique), mais celle-ci n'était pas inéluctable.

D. Recensement et examen des possibilités de diversification de l'approvisionnement énergétique, y compris au moyen de sources d'énergie renouvelables, tout en gardant présente à l'esprit la nécessité pour les pays d'assurer un juste équilibre entre sécurité alimentaire et besoins énergétiques

27. Les experts ont présenté deux scénarios d'évolution de la consommation d'énergie par source jusqu'en 2030: a) un scénario préservant le statu quo (scénario de référence) fondé sur les tendances actuelles en matière de consommation et les politiques de réduction des émissions de carbone, qui pourrait conduire à des émissions insoutenables; et b) un scénario prévoyant une augmentation sensible de la part des énergies renouvelables, encouragé par diverses mesures.

28. Les experts ont souligné que les gouvernements devaient concevoir et mettre en œuvre des politiques visant à accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation totale. Ils ont noté que cette part était déjà en augmentation et que, d'après les estimations récentes, le potentiel des sources d'énergie renouvelables au niveau mondial représentait environ 20 fois la consommation actuelle. Les sources d'énergie renouvelables présentaient notamment l'avantage de ne pas toujours nécessiter l'intervention de grande entreprise pour l'installation et la distribution.

29. Au cours de la discussion qui a suivi, l'accent a été mis sur l'équilibre à trouver entre mise en valeur des énergies renouvelables et sécurité alimentaire. Les questions qui se trouvaient au cœur du débat actuel à ce sujet étaient:

- a) La nécessité d'identifier les liens entre le développement des biocarburants et la sécurité alimentaire;
- b) La nécessité d'avoir un débat concret au sujet de la contribution des biocarburants au développement durable de façon à adopter des politiques contribuant au développement de la bioénergie;
- c) La nécessité de mettre au point des technologies appropriées.

1. Liens entre développement des biocarburants et sécurité alimentaire

30. Certains participants ont suggéré qu'il n'existait pas de liens directs entre le développement des biocarburants et la sécurité alimentaire, et que la crise alimentaire tenait peut-être à d'autres facteurs tels qu'une répartition inégale des ressources alimentaires et un cadre général ne permettant pas de remédier aux problèmes. L'utilisation de la canne à sucre pour produire de l'éthanol, par exemple, n'entraîne pas en concurrence directe avec la production alimentaire et constituait par conséquent un moyen plus efficace de produire des biocarburants que la production à partir de maïs, qui pourrait ne pas être viable compte tenu de ses coûts en termes de bien-être et de ses coûts environnementaux.

31. Certains experts ont fait observer que la sécurité alimentaire avait été particulièrement menacée par les pratiques non viables de l'industrie agricole, comme en témoignaient la chute des rendements céréaliers, l'épuisement des ressources en eau (utilisation excessive et gaspillage), l'érosion des couches arables, la disparition des insectes pollinisateurs, y compris les abeilles, et l'emploi excessif de produits agrochimiques.

32. Certains participants ont fait observer qu'il importait d'élaborer des modèles agricoles exhaustifs, permettant également de produire de l'énergie et d'autres sous-produits pour l'élevage, par exemple. Un tel modèle pourrait être adopté par d'autres pays afin d'encourager la consommation locale des sous-produits agricoles, dans le cadre d'un programme régional de développement agricole durable.

2. Débats au sujet de la contribution des biocarburants au développement durable en vue de l'adoption de politiques propices au développement de la bioénergie

33. Les participants ont souligné que le potentiel considérable de la biomasse en Afrique créait d'importantes possibilités d'ouvrir plus largement l'accès à l'énergie si des politiques appropriées de promotion de la bioénergie étaient mises en œuvre. Les obstacles étaient toutefois considérables, notamment l'insuffisance des investissements publics et privés, la perception des risques existants, le manque de technologies et l'absence d'un cadre réglementaire approprié. Pour remédier à cette situation, il fallait: a) un environnement juridique et réglementaire favorable; et b) un marché à long terme de l'énergie de façon à minimiser les risques pour les investisseurs et à encourager la participation du secteur privé. Un expert a décrit le Fonds africain des biocarburants et des énergies renouvelables créé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest destiné à financer des mesures dans le domaine de la sécurité énergétique, de l'adaptation aux changements climatiques et du développement du marché des droits d'émission de carbone.

34. Les participants ont suggéré que d'autres types de mesures pourraient être utilisés pour réguler les tendances en matière de consommation et sortir de la situation actuelle. Outre l'adoption de mesures destinées à accroître l'efficacité énergétique au niveau mondial comme au niveau national, on pourrait encourager une modification des comportements des ménages. Par exemple, des mesures d'incitation liées au marché ou d'incitation fiscale pourraient encourager les consommateurs à se tourner vers les énergies renouvelables. Il a toutefois été observé que le recours à une telle approche dépendait de la mesure dans

laquelle les gouvernements étaient prêts à accepter une diminution des recettes fiscales sur les combustibles fossiles, qui représentaient une très importante source de revenus.

35. Certains pays avaient adopté des législations en matière de recyclage qui avaient conduit à la mise en place d'un système dynamique et durable en matière d'énergie.

3. Mise au point de technologies appropriées

36. Il a été suggéré que l'avenir des nouvelles sources d'énergie était lié à l'innovation technologique. L'attention a été ainsi appelée sur l'utilisation d'algues pour la production de biodiesel ainsi que sur l'importance des biotechnologies pour la mise au point de nouvelles variétés de cultures destinées à la production de carburant. Toutefois, le débat sur les organismes génétiquement modifiés avait débouché sur un examen de la question des intrants relativement importants nécessaires, ainsi que de la sensibilité des cultures aux maladies et des répercussions des changements climatiques. Des experts se sont déclarés préoccupés par le monopole existant en matière de technologies transgéniques dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture par le biais de brevets. À cet égard, ils ont insisté sur la nécessité d'adopter une agriculture biologique et de mettre en place des systèmes locaux de production d'énergie et de denrées alimentaires susceptibles de répondre à la demande alimentaire de la population mondiale et de compenser les émissions de gaz à effet de serre.

37. Dans les pays comptant une importante population humaine et animale, les possibilités de production d'énergie à partir des déchets, par digestion anaérobie, étaient considérables.

38. Certains participants considéraient que les biocarburants pourraient être un élément important de la sécurité énergétique des pays en développement et une importante source d'énergie de substitution aux importations de combustibles fossiles. Certains pays africains avaient réalisé des progrès sensibles en matière de production d'énergie à partir de la biomasse. Les participants ont vivement souhaité que l'expérience menée par le Nigéria pour produire de l'énergie à partir du sorgho sucré soit étendue à d'autres pays de la région. Ils ont également donné des exemples d'autres formes d'énergie qui pourraient être exploitées pour contribuer à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

39. Des informations exactes et fondées sur des données scientifiques étaient indispensables pour encourager le débat au sujet de la façon dont les biocarburants pourraient contribuer à instaurer un développement durable et à diversifier les sources d'énergie à l'avenir et permettre aux États d'adopter en toute objectivité des politiques dans le domaine des énergies renouvelables. L'utilisation d'un vocabulaire général et peu précis contribuait à susciter des craintes importantes au sujet des combustibles fossiles. Une approche équilibrée, présentant aussi bien les avantages et les inconvénients de chaque source d'énergie renouvelable compte tenu de la situation sociale, économique et environnementale était nécessaire.

E. Politiques d'investissement et politiques financières permettant d'avoir accès à des ressources financières aux fins d'un développement fondé sur les produits de base, s'agissant notamment de l'aide publique au développement, de l'aide au commerce et d'autres mécanismes

40. Depuis la fin de 2007, les marchés connaissaient une très grave pénurie de liquidité combinée à une aversion pour le risque. Tout au long de 2008, les crédits destinés à financer les échanges avaient affiché un déficit compris entre 100 et 300 milliards de dollars, et au quatrième trimestre de 2009 leurs taux étaient trois fois supérieurs à ce qu'ils

étaient avant la crise. Cette réduction de la liquidité, ou «resserrement du crédit», s'était traduite par une réduction des possibilités commerciales pour les pays en développement.

41. Les experts ont souligné les conséquences perturbatrices de la crise financière sur le commerce, et le débat a porté sur un certain nombre de questions clefs qui ont eu une incidence sur l'accès aux ressources financières, à savoir:

- a) Les origines de la crise de liquidité et les moyens d'y remédier;
- b) La volatilité des marchés et la perception du risque;
- c) La détérioration des termes de l'échange pour les pays tributaires des exportations de produits de base.

1. Les origines de la crise de liquidité

42. Un groupe d'experts de l'Organisation mondiale du commerce, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale a étudié les perturbations du marché du financement du commerce au cours de la crise asiatique. Leur étude a montré que l'effondrement des marchés asiatiques était imputable à plusieurs facteurs, à savoir une perception plus aiguë des risques, l'absence de clauses d'assurance lorsque cela était nécessaire, un comportement moutonnier sur les marchés, la faiblesse des systèmes bancaires nationaux, la concentration des risques au sein du système bancaire et le manque de coordination des politiques. Le groupe a donné naissance à une instance qui propose les meilleures pratiques en matière de financement du commerce et encourage les dirigeants régionaux et internationaux à travailler ensemble afin de fournir un cofinancement à l'appui des prêts du secteur privé.

43. Les participants ont passé en revue les différentes sources de financement. Toutefois, si on pouvait évaluer l'aide publique au financement et la coopération économique (en faveur du développement des infrastructures, par exemple), cela est plus difficile en ce qui concernait l'efficacité et la disponibilité des sources de financement pour les petits producteurs. Les risques associés à ces financements, y compris le risque de contrepartie et le risque de défaut, ont été examinés, et il a été suggéré qu'ils avaient peut-être été amplifiés à la suite du démantèlement des offices de commercialisation effectué par de nombreux pays en développement tributaires des produits de base.

44. Un certain nombre de propositions ont été avancées pour faire face au problème de la liquidité. Les débats ont principalement porté sur la nécessité de mobiliser de nouvelles ressources en renforçant les programmes de facilitation du financement du commerce des organismes financiers multilatéraux, de disposer de chaînes d'approvisionnement importantes grâce au soutien des organismes de crédit à l'exportation et de créer un fonds mondial pour accroître les capacités des banques des pays en développement à accorder des crédits commerciaux. Il a été fait référence à l'initiative du Groupe des 20 (G-20) de mobiliser 250 milliards de dollars supplémentaires auprès de trois sources, à savoir:

- a) Les organismes de crédit à l'exportation des pays membres de l'OCDE et d'autres pays. Ces organismes fournissaient des capitaux destinés à financer aussi bien les exportations que les importations et intervenaient de plus en plus fréquemment au niveau régional à l'appui des chaînes d'approvisionnement locales;
- b) Les banques régionales de développement et les programmes de facilitation du financement du commerce appuyés par la Société financière internationale;
- c) Le programme de financement du commerce mondial de la Société financière internationale et les prêts aux banques commerciales.

45. Les participants ont observé que depuis le Sommet du G-20 de Pittsburgh, le volume de liquidités sur les principaux marchés (Nord-Nord; Brésil, Fédération de Russie, Inde et

Chine – les «BRIC»; et Sud-Sud) avait augmenté. L'attention a été appelée sur le rôle essentiel joué par les organismes d'assurance des crédits à l'exportation à l'appui des chaînes d'approvisionnement internationales. Les participants ont toutefois reconnu que le retour à une liquidité plus abondante avait été moins rapide dans certaines régions d'Europe orientale, en Asie centrale, en Amérique centrale et en Afrique dans le cas des acteurs plus modestes (en particulier du côté des importations).

46. Au cours du débat, certains participants ont proposé de persuader les fonds souverains d'investir dans des mécanismes de financement d'urgence qui pourraient servir à stabiliser les économies des pays en développement. D'autres participants se sont montrés plus prudents toutefois, estimant qu'il fallait identifier les avantages potentiels du recours à des fonds souverains par rapport à d'autres sources de financement.

2. Volatilité des marchés et perception du risque

47. Les experts ont insisté sur la situation des pays en développement tributaires des produits de base, notamment des pays d'Afrique subsaharienne. Du fait de la volatilité des marchés, ces pays avaient du mal à tirer profit de la mondialisation. Les raisons en étaient la recherche de rentes, la faiblesse des institutions et la faiblesse de la gestion macroéconomique qui en avaient rendu certains plus vulnérables au syndrome hollandais. Leur sous-performance pouvait également être attribuée au fait que le système économique international en vigueur n'avait pas été capable de régler les problèmes liés aux produits de base, et en particulier d'assurer l'égalité des conditions de concurrence entre les divers intervenants.

48. Un expert a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une question de volatilité, mais de volatilité «excessive» et des pressions qui en résultaient sur les plus vulnérables. Il a été suggéré que les pays pourraient être moins vulnérables s'ils réduisaient leur exposition aux fluctuations des prix en développant la recherche sur les marchés et en améliorant leurs prévisions, en gérant les risques et en cherchant à assurer l'intégration de leurs économies au niveau régional. Ils pourraient également adopter des mesures telles que le «juste à temps», constituer des réserves de change et identifier les nouveaux marchés ou progresser sur la chaîne de valeur.

49. Des experts ont fait observer qu'il importait d'analyser les conséquences de la financiarisation des marchés des produits de base pour en déterminer les effets sur l'efficacité de ces marchés, déterminer pourquoi ceux-ci se comportaient de manière irrationnelle et en tirer des enseignements. Il a été observé que les opérateurs sur les marchés financiers s'enrichissaient aux dépens des fermiers pauvres.

50. Les experts ont suggéré de réglementer la spéculation de façon à mieux gérer les risques de marché. Ils ont ainsi proposé de plafonner le volume des positions sur contrats, d'accroître la transparence sur certains marchés à terme, d'évaluer les coefficients de marge obligatoires et d'étudier l'efficacité de certains instruments fondés sur le marché. Il a toutefois été fait observer que les marchés devaient travailler de façon «holistique» pour assurer l'efficacité des instruments négociables de gestion des risques.

51. Il a été fait référence aux projets de gestion des risques engagés par le Fonds commun pour les produits de base concernant le cacao en Côte d'Ivoire ainsi que par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour ce qui était du coton au Mozambique. Les participants ont été invités à participer à l'examen de ces projets.

52. Il a été suggéré que la CNUCED devrait étudier la possibilité de créer des plateformes d'échange physique pour améliorer les transactions et la recherche des prix.

3. Détérioration des termes de l'échange

53. Les participants ont suggéré que les subventions dans les pays développés introduisaient des distorsions sur les marchés mondiaux car elles se traduisaient par une diminution des prix des produits ainsi subventionnés et rendaient de ce fait les mêmes produits non subventionnés des pays en développement tributaires des produits de base moins compétitifs. Les subventions agricoles limitaient donc le revenu potentiel du commerce des produits subventionnés, ce qui avait des conséquences économiques et sociales sur les pays en développement tributaires des produits de base. Il a été avancé que l'extension à tous les produits des PMA de l'admission en franchise de droits et hors contingentement sur les marchés internationaux aiderait les pays concernés à compenser quelque peu les pertes dues aux subventions. Les participants ont souhaité la conclusion rapide des négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha ainsi que la suppression des subventions et l'élimination des barrières et mesures tarifaires et non tarifaires.

54. L'attention des participants a été appelée sur les strictes normes sanitaires et phytosanitaires imposées aux exportations de laine et de mohair du Lesotho. Il a été recommandé que ces normes ne soient pas utilisées à des fins protectionnistes et que, le cas échéant, elles soient portées à l'attention de l'Organisation mondiale du commerce. Il a été suggéré que l'aide au commerce pourrait jouer un rôle clef dans l'amélioration des systèmes de production et de commercialisation du Lesotho en lui permettant de se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires ainsi qu'à d'autres normes publiques et privées concernant les exportations de laine et de mohair.

F. Politiques et instruments liés au commerce et leur utilité pour résoudre les problèmes relatifs aux produits de base (Accord d'Accra, par. 93)

55. Au lieu d'être à l'origine de nouvelles possibilités, la très forte augmentation récente des cours des produits de base était en fait devenue le principal obstacle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et de nouvelles stratégies devaient être adoptées face à ce problème. Comme lors des séances précédentes, les experts ont insisté sur le fait que la volatilité des cours était l'une des causes des problèmes sur les marchés de produits de base et se trouvait au cœur de la «problématique des produits de base». Pour résoudre ces problèmes, il ne suffira pas de s'intéresser simplement aux fondamentaux du marché car la très forte volatilité des cours de même que les cycles de hausse et de baisse s'expliquaient pour grande partie par la spéculation excessive sur les marchés à terme. Les participants ont observé que plus le pourcentage de spéculations augmentait, plus la liquidité augmentait elle aussi de même que, dans la plupart des cas, la volatilité des cours. Toutefois, d'autres participants ont rappelé l'intérêt de la spéculation dans la mesure où elle assurait la liquidité des marchés.

56. Le débat a porté sur les questions suivantes:

- a) La spéculation provoquée par la manipulation des cours, la spéculation excessive et les moyens de traiter le problème de la volatilité excessive qui en découle;
- b) La nécessité de diversifier la production ou l'activité économique;
- c) Les tarifs douaniers.

1. La spéculation et la manipulation des marchés

57. Certains experts ont suggéré qu'une spéculation moins importante, peut-être de l'ordre de 35 % (ou, en tout état de cause, inférieure à 50 %) du volume total du marché serait préférable à une spéculation concernant 80 % du marché, comme ce fut le cas au

cours du passé récent. Les experts ont établi une distinction entre «manipulation du marché» et «spéculation excessive», qui toutes deux sont susceptibles de fausser les cours et d'accroître la volatilité.

58. La «manipulation du marché» est un type de spéculation réalisée par de gros opérateurs qui, connaissant les fondamentaux, cherchent à prendre des positions (à couvert ou à découvert) de façon à contrôler les anticipations de prix à court terme d'autres opérateurs, des producteurs ou des consommateurs. L'asymétrie de l'information peut leur donner le moyen de tirer parti de prises de positions potentiellement abusives pour amplifier les mouvements de prix en leur faveur (par exemple, vendre à découvert lors des périodes d'abondance ou acheter lors des périodes de pénurie). La «spéculation excessive» renvoie au rôle de participants qui n'interviennent sur les marchés qu'en tant qu'investisseurs. Leur seule motivation est le profit qu'ils peuvent tirer de leurs opérations.

59. Il a été suggéré de s'intéresser aux causes et aux effets aussi bien de la manipulation des marchés que de la spéculation excessive afin de pouvoir réduire quelque peu la volatilité des cours. Ce résultat pourrait peut-être être obtenu en limitant le nombre de contrats que peuvent échanger les spéculateurs, en réduisant les fonctions de couverture et de fixation des prix des bourses ou en mettant au point une méthode de taxation de la spéculation, comme proposé par certains auteurs.

60. Des exemples précis de volatilité excessive ont été mentionnés, tels que la variation de 25 % du cours du pétrole en une seule journée au moment où le marché pétrolier était le plus volatil au cours de la crise financière.

61. Il a été suggéré qu'il serait peut-être nécessaire d'adopter une réforme des marchés afin de régler le problème de la recherche de marges par des spéculateurs (les «noise traders») qui ne cherchaient que le profit sans se préoccuper des répercussions potentielles de leurs actes sur la chaîne d'approvisionnement et les conditions de vie des populations concernées. Peut-être qu'un changement de culture, appuyé par une coopération accrue entre producteurs et consommateurs de produits de base, pourrait être encouragé. Les accords internationaux conclus pendant les années 70 ont été mentionnés comme modèle potentiel d'une telle coopération, qui ne prévoirait peut-être pas la constitution de stocks régulateurs mais tiendrait compte de la réalité actuelle du marché.

2. Diversification de la base économique

62. Les volumes de production et d'exportation de produits de base étaient étroitement liés aux perspectives de développement des pays tributaires de ces produits. Toutefois, le développement proprement dit des pays concernés n'avait pas suivi le même rythme que la croissance et la performance du secteur des produits de base. La solution de ce problème passait notamment par l'adoption de politiques de diversification (transformation/valeur ajoutée des produits; produits à plus forte élasticité-revenus). Les participants ont mentionné les succès obtenus par un certain nombre de pays qui avaient adopté des mesures destinées à favoriser la progression le long de la chaîne de valeur ajoutée.

63. Un expert a souligné le rôle de plus en plus important joué par les politiques liées au commerce dans le secteur de l'horticulture en Afrique. Il a en particulier mis l'accent sur l'utilisation de politiques et d'instruments, y compris la création d'un environnement favorable aux investissements, le rôle du secteur privé, la facilitation de l'accès au crédit, la réduction des coûts et la simplification des conditions de respect des normes ainsi que la mise en place des conditions permettant aux producteurs africains d'intervenir à des niveaux plus élevés de la chaîne de valeur. Les exportations horticoles avaient décollé dans plusieurs pays d'Afrique et représentaient 1 milliard de dollars au Kenya et en Afrique du Sud, 300 millions de dollars en Égypte, en Éthiopie et au Maroc et 70 millions de dollars en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Le secteur était également relativement bien

développé au Ghana et en Zambie, qui exportaient principalement des fruits et des légumes, respectivement. Dans son exposé sur la situation du secteur horticole au Kenya, l'expert a souligné certains des défis qui se posaient, en particulier les contraintes du côté de l'offre (problèmes d'infrastructure, absence de crédit à un coût abordable, problèmes technologiques, normes, énergie et fiscalité) ainsi que les questions de l'accès au marché.

3. Mesures non tarifaires

64. La question des mesures non tarifaires dans le secteur des produits de base a été longuement débattue. La discussion a notamment porté sur les problèmes posés par l'imposition de normes strictes, et par conséquent sur la nécessité de faire en sorte que cette question soit traitée comme il convenait. Les pays en développement avaient besoin de connaître et de comprendre quelles étaient les normes publiques aussi bien que privées qu'ils devaient respecter. Le portail d'information sur la labellisation développement durable mis au point par la CNUCED (et financé au titre du programme de l'Union européenne sur les produits de base agricoles de tous les États ACP (États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique)) était un outil important de formation qui permettra aux exportateurs des pays ACP de respecter ces normes.

65. Les participants ont également étudié la question des rentes de ressources et, en particulier, comment les utiliser pour financer des programmes de développement des produits de base et mettre en place des stratégies nationales de développement. Les experts ont fait observer que si les produits de base représentaient une richesse et offraient des possibilités, la présence de «chercheurs de rentes» se traduira par la «malédiction des ressources».

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

66. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts a élu le Bureau suivant:

Président: M. Guy-Alain Emmanuel Gauze (Côte d'Ivoire)
Vice-Président/Rapporteur: M^{me} Rina Soemarno (Indonésie).

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

67. À sa séance d'ouverture, la réunion a adopté son ordre du jour provisoire (publié sous la cote TD/B/C.I/MEM/2/6) comme ci-après:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Évaluation des marchés des produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés: situation actuelle et perspectives.
4. Recensement et examen des possibilités de diversification de la panoplie énergétique, y compris au moyen de sources d'énergie renouvelable, tout en gardant à l'esprit la nécessité pour les pays d'assurer un juste équilibre entre sécurité alimentaire et besoins énergétiques.
5. Politiques et instruments liés au commerce, et leur utilité pour résoudre les problèmes relatifs aux produits de base.

6. Politiques d'investissement et politiques financières permettant d'avoir accès à des ressources financières aux fins d'un développement fondé sur les produits de base, s'agissant notamment de l'aide publique au développement, de l'aide au commerce et d'autres mécanismes.
7. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultat de la session

68. Lors de la séance plénière de clôture, le jeudi 25 mars 2010, les participants ont convenu que le Président établirait le résumé des débats (voir chap. I).

D. Adoption du rapport de la réunion

69. À sa séance plénière de clôture, la réunion a autorisé le Vice-Président/Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Annexe

Participation²

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la réunion:

Afrique du Sud	Jordanie
Algérie	Koweït
Allemagne	Lesotho
Angola	Malaisie
Arabie saoudite	Mali
Argentine	Maroc
Azerbaïdjan	Maurice
Bahreïn	Mexique
Belgique	Myanmar
Bénin	Namibie
Brésil	Népal
Cameroun	Nigéria
Chine	Oman
Chypre	Paraguay
Côte d'Ivoire	Philippines
Cuba	Pologne
El Salvador	République arabe syrienne
Émirats arabes unis	République démocratique populaire lao
Espagne	République dominicaine
États-Unis d'Amérique	Roumanie
Éthiopie	Sénégal
Fédération de Russie	Suriname
Finlande	Tchad
France	Togo
Ghana	Thaïlande
Haïti	Turquie
Indonésie	Venezuela (République bolivarienne du)
Iran (République islamique d')	Viet Nam
Iraq	Yémen
Jamahiriya arabe libyenne	Zimbabwe

2. Les organisations intergouvernementales suivantes étaient représentées à la réunion:

Conseil international des céréales
Fonds commun pour les produits de base
Groupe d'étude international du jute
Marché commun de l'Afrique orientale et australe
Organisation de coopération et de développement économiques
Organisation des pays exportateurs de pétrole
Union africaine
Union européenne

² La liste des participants est publiée sous la cote TD/B/C.I/MEM.2/Inf.2.

3. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés:
Commission économique pour l'Afrique
4. Les institutions spécialisées et organisations affiliées ci-après étaient également représentées à la réunion:
Banque mondiale
Bureau international du Travail
Conseil international des céréales
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion:
Catégorie générale
Ingénieurs du monde
Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies
6. Les intervenants ci-après étaient invités à la réunion d'experts:
(Par ordre chronologique d'intervention)
M. Andrey Kuleshov, Responsable de projet, Fonds commun pour les produits de base
M. David Hallam, Division des produits de base et du commerce, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome)
M. Etsuo Kitahara, Directeur exécutif, Conseil international des céréales (Londres)
M. Christopher L. Gilbert, professeur d'économie, Université de Trente (Italie)
M. Curtis Stewart, Responsable des études économiques et des questions d'environnement, Groupe d'étude international du plomb et du zinc (Lisbonne)
M. Benoit Lioud, Directeurs des études, Mercuria Energy Trading SA (Suisse)
M. Ludwig Hachfeld, Litasco SA (Suisse)
M. Mae-Wan Ho, Directeur, Institut of Science in Society (Londres)
M. John Gault, Président, John Gault SA and Associate Fellow, Centre de politique de sécurité (Genève)
M. Thierno Tall, Directeur, Fonds africain des biocarburants et des énergies renouvelables créé par la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (Lomé)
M. Giacomo Luciani, Directeur, Bureau de Genève de Gulf Research Centre Foundation
M. Marc Auboin, Conseiller, Division du commerce et des finances et de la facilitation des échanges, Organisation mondiale du commerce (Genève)
M^{me} Machiko Nissanke, professeur, Université de Londres
M. Adrian Hewitt, Responsable du Fellowship Scheme et Research Fellow, Overseas Development Institute (Londres)

M. Stephen Mbithi, Fresh Produce Exporters Association of Kenya (Nairobi)

M. John R. Gagain, Directeur des études mondiales, Fundación Global y Desarrollo (République dominicaine)

M. Vincente Yu, Coordonnateur de programme, Programme de la gouvernance mondiale pour le développement, Centre Sud (Genève)
